

Arrondissement de Grasse

**COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
SOPHIA ANTIPOLIS**

Siège social:  
Hôtel de Ville  
BP 2205  
06606 ANTIBES CEDEX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
SOPHIA ANTIPOLIS**

**Séance du 08 octobre 2012**

Effectif légal	Présents ou Représentés	Procurations + Absents
<b>62</b>	<b>54</b>	<b>8</b>

N° de la séance : 14

Objet de la délibération: Direction  
Déplacements et Infrastructures - Plan de  
déplacements urbains - Mise en révision

Original  
▪ Expédition certifiée conforme à  
l'original  
Pour le Président,  
Le Directeur Général des Services

Laurent CARRIE

N° Enregistrement : CC.2012.108

Date de la convocation :

**Le 02/10/2012**

**Certifié exécutoire compte tenu**

de l'affichage  
en date du **18 OCT. 2012**

de la réception s/Préfecture  
en date du **18 OCT. 2012**

Pour le Président,  
Le Directeur Général des Services



Laurent CARRIE

L'an deux mil douze et le 08 octobre à 17h00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, régulièrement convoqué conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Maison des Associations - 288, Chemin de Saint Claude à Antibes en session ordinaire du mois de octobre, sous la présidence de Monsieur Jean LEONETTI, Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Député-Maire d'Antibes Juan-Les-Pins.

**PRESENTS :**

Jean LEONETTI, Alain GUMIEL, Richard CAMOU, Marc DAUNIS, Christian BERKESSE, Michel ROSSI, José BERTAINA, Gérald LOMBARDO, Jean Pierre MAURIN, René BURON, Richard RIBERO, Thierry OCCELLI, Eric MELE, Juliette GIOVANNINI, Françoise GIOANNI, Alain ARZIARI, Claude BERENGER, Noël IACONO, Jean-Pierre MASCARELLI, Francis PERUGINI, Pierre GUGLIELMI, Martine MARENCO, Patrick DULBECCO, Guy GIRAUD, Michel GASTALDI, Armand OBADIA, Jean-Pierre HENRY, Patrice BEHIER, Marie BENASSAYAG, Jean-Paul ARNAUD, Cléa PUGNAIRE, Thérèse DARTOIS, Claude LANTERI, Roger CRESP, Jean-Philippe PREVOST, Frédéric GARCIA, Marie-Antoinette LONVIS, Anne-Marie DUMONT, Simone TORRES-FORET DODELIN, Serge AMAR, Philippe MUSSI, Martine BONNEAU, Laurence CLAISSE, Christophe ETORE, Isabelle RAESER, Laurent COLLIN, Philippe BELLONE, Cécile DUMAS, Eric PAUGET, Khéra BADAOU

**REPRESENTES :**

Suzanne TROTOBAS par Jacqueline BOUFFIER, Gilles DUJARDIN par Edwige VERCNOCKE, Ghislaine TOULEMONDE par Frédéric BOSSARD, Sophie DESCHAIRES par Charles ROIG

**PROCURATIONS :**

Jean-Pierre DERMIT à Richard CAMOU, Marguerite BLAZY à Jean LEONETTI

**ABSENTS :**

Joseph VALETTE, Jean-Bernard DUPERET-TOUMIEU, André-Luc SEITHER, Michel RASTOUL, Martine SAVALLI, Carine CURTET

Les Délégués communautaires présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

**Madame Khéra BADAOU**, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Monsieur BERKESSE,**

Par délibération en mai 2008, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a approuvé son plan de déplacements urbains (PDU) autour de 7 grands objectifs et 41 actions avec son rapport environnemental, son schéma d'accessibilité et son guide d'aménagement de voirie.

*Les objectifs du Plan de Déplacements Urbains*

**A. Promouvoir les transports collectifs**

- 1- Modernisation du réseau Envibus
- 2- Créer un lien en transport collectif structurant Nord-Sud
- 3- Développer l'intermodalité

**B. Renforcer les liens entre la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et les territoires voisins**

- 1- Ouvrir le territoire vers l'extérieur
- 2- Accroître les potentialités des grandes infrastructures routières et des transports collectifs

**C. Favoriser les circulations douces**

- 1- Densifier le maillage modes doux pour relier les équipements de proximité et créer des itinéraires cyclables continus
- 2- Sécuriser les déplacements modes doux et reconquérir les espaces centraux
- 3- Résorber les effets de coupures
- 4- Vers une autonomie des déplacements pour tous, sans exclusions

**D. Agir pour des voiries plus sûres**

- 1- Résorber les points noirs de fluidité et de sécurité
- 2- Unifier le territoire en complétant le grand maillage
- 3- Protéger les villages en aménageant leurs traversées
- 4- Harmoniser le traitement des voies sur l'ensemble du territoire

**E. Conforter le dynamisme des centres urbains et villages**

- 1- Organiser une politique de stationnement au service des objectifs du PDU
- 2- Organiser les flux de marchandises pour renforcer le dynamisme commercial et améliorer le cadre de vie

**F. Inciter à une écomobilité des salariés et des scolaires**

- 1- Encourager les Plans de Déplacements Entreprise
- 2- Développer le covoiturage
- 3- Promouvoir l'écomobilité dans les écoles

**G. Aider aux changements des comportements**

- 1- Innover pour mieux servir
- 2- Communiquer et sensibiliser

## Le Programme d'Actions

### Renforcer l'attractivité du territoire en préservant la qualité de vie

#### A. Améliorer l'accessibilité du territoire en favorisant les modes alternatifs à la voiture

##### 1- PROMOUVOIR LES TRANSPORTS COLLECTIFS

###### 1.1 - En améliorant la qualité du service rendu aux usagers

FICHE 1 : Mettre en place le Système d'Aide à l'Exploitation (SAE) & Système d'Aide à l'Information Voyageurs (SAIV)

FICHE 2 : Installer la Billettique : titre de transport électronique et interopérable

FICHE 3 : Améliorer les temps de parcours

FICHE 4 : Créer une ligne express entre Antibes et le parc de Sophia Antipolis

FICHE 5 : Réaliser un transport collectif en site propre (TCSP)

FICHE 6 : Intégrer les lignes scolaires dans le réseau urbain

FICHE 7 : Offrir un cadencement ferroviaire au quart d'heure

###### 1.2 - En améliorant l'accessibilité

FICHE 8 : Améliorer l'accessibilité pour tous et la sécurité dans les bus

FICHE 9 : Améliorer les points d'arrêts du réseau : privilégier l'arrêt en pleine voie

##### 2- RENFORCER L'INTERMODALITE

###### 2.1 - En créant des pôles d'échanges

FICHE 10 : Réaliser le pôle d'échanges de la gare ferroviaire d'Antibes

FICHE 11 : Réaliser le pôle d'échanges de la technopole sophilopolitaine

FICHE 12 : Créer des pôles d'échanges liés aux gares ferroviaires

###### 2.2 - En créant des parcs-relais

FICHE 13 : Créer ou identifier des offres de P+R et covoiturage liées aux transports collectifs et du stationnement à proximité des centres urbains

###### 2.3 - En créant des parcs à vélos

FICHE 14 : Expérimenter une vélostation à la gare ferroviaire d'Antibes

##### 3- RENDRE LE RESEAU DE VOIRIE PLUS SUR

###### 3.1 - En résorbant les points noirs routiers

FICHE 15 : Mettre en œuvre le programme de travaux sur le réseau départemental

###### 3.2 - En adaptant les caractéristiques physiques des voies aux vitesses souhaitées

FICHE 16 : Définir un schéma fonctionnel de la voirie sur la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

##### 4- COMPLETER LE MAILLAGE CASA

FICHE 17 : Créer un itinéraire Est-Ouest dans le moyen-pays et unifier le haut-pays avec le littoral

FICHE 18 : Repenser les itinéraires poids lourds pour les flux de marchandises et contractualiser avec les professionnels

FICHE 19 : Ouvrir davantage l'A8 au territoire traversé

## **Organiser la ville-Pays en renforçant les pôles de proximité**

### **B. Préserver et conforter les centralités**

#### 1- PRESERVER LA VIE DES CENTRES URBAINS ET VILLAGES

FICHE 20 : Protéger les centralités actuelles ou émergentes de la grande circulation

FICHE 21 : Prendre en compte les besoins spécifiques de stationnement

#### 2- CONTRIBUER AU DYNAMISME COMMERCIAL

FICHE 22 : Définir les conditions d'accès des livraisons aux centres villes et rapprocher les réglementations communales

FICHE 23 : Expérimenter un Espace Logistique de Proximité

FICHE 24 : Favoriser le stationnement de courte durée

#### 3- MAITRISER L'USAGE DES PLACES DE STATIONNEMENT SUR VOIRIE

FICHE 25 : Recommander les normes de stationnement sur le domaine privé

## **Organiser la ville-Pays en faisant émerger les unités de voisinage**

### **C. Développer les déplacements de proximité**

#### 1- PACIFIER LES ESPACES PUBLICS AU PROFIT DES MODES DOUX

FICHE 26 : Créer des espaces pacifiés à travers la valorisation de l'espace public et la lutte contre le stationnement illicite

#### 2- DENSIFIER LE MAILLAGE DES MODES DOUX

FICHE 27 : Réaliser des aménagements piétonniers

FICHE 28 : Réaliser des itinéraires cyclables pour relier les équipements de proximité et mailler le territoire

FICHE 29 : Renforcer le stationnement vélos sur le domaine public

#### 3- DEVELOPPER ET SECURISER L'ACCESSIBILITE AUX EQUIPEMENTS

FICHE 30 : Préserver les continuités modes doux dans les zones urbaines existantes et dans les projets d'urbanisation

## **Garantir un développement solidaire des territoires**

### **D. Créer une solidarité entre le littoral et le haut, moyen pays**

#### 1- DEVELOPPER UNE TARIFICATION ATTRACTIVE

FICHE 31 : Assurer une politique tarifaire attractive

#### 2- ETENDRE LE SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE

FICHE 32 : Développer le TAD sur les 16 communes de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

#### 3- METTRE EN PLACE LE COVOITURAGE

FICHE 33 : Créer un site de covoiturage avec le SITP et SILLAGES

## **E. Accompagner les changements de comportement**

### 1- FAIRE CONNAITRE LES ACTIONS PUBLIQUES

FICHE 34 : Informer sur les services publics existants auprès des usagers et créer une centrale d'information multimodale

### 2- DEVELOPPER LES PARTENARIATS

FICHE 35 : Accompagner la recherche et les projets innovants sur les déplacements

FICHE 36 : Participer aux journées nationales et européennes de sensibilisation sur les déplacements et créer un événement sur la mobilité

FICHE 37 : Mettre en place un conseil en mobilité et suivre la réalisation de PDE : création du PASS ENTREPRISE

FICHE 38 : Créer un lieu d'échanges et d'examen des temps : la gestion des temps

### 3- LA CASA COMME VALEUR D'EXEMPLE

FICHE 39 : Réaliser le PDE de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

## **F. Suivre et évaluer la mise en œuvre du PDU**

FICHE 40 : Créer un observatoire PDU en lien avec l'observatoire des déplacements

FICHE 41 : Participer à la réalisation d'une nouvelle enquête ménages

Suite à l'extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération et la mise en révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), la mise en révision du PDU est une nécessité légale.

Cette révision permettra de faire un bilan des 5 années de mise en œuvre du PDU, d'actualiser le diagnostic du territoire suite à l'enquête ménages déplacements réalisée en 2008-2009, de compléter le rapport environnemental suite aux nouvelles réglementations et de mettre à jour les fiches actions et de les compléter.

Cette révision nécessitera une concertation préalable, une enquête publique et une approbation.

Aussi, il est proposé au Conseil Communautaire de mettre en révision le plan de déplacements urbains.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, OUI L'EXPOSE DU VICE-PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, DECIDE** de mettre en révision le plan de déplacements urbains.

AINSI FAIT ET DELIBERE  
A ANTIBES LE 08 octobre 2012  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

  
Jean LEONETTI

**AR réceptionné - Imprimer**

Date de l'acte : 08/10/2012  
Numéro : CC.2012.108  
Nature : DE - Deliberations  
Objet : Plan de déplacements urbains - Mise en révision  
Matière : 8.7 - Transports

**Interlocuteur**

Nom : LE PAGE Catherine

**Suivi des transactions****Accusé d'envoi**

Identifiant : 57621407  
Référence envoi : IDF2012-10-18T15-22-18.00  
Envoyé le : 18/10/2012  
à (TU) : 13h22:45

**Accusé de réception préfecture**

Date de réception : 18/10/2012  
Identifiant : 006-240600585-20121008-AOI\_2617-DE

**Acte reçu**

Date : 08/10/2012  
Numéro interne : AOI\_2617  
Code nature : 1  
Code matière 1 : 8  
Code matière 2 : 7  
Objet : Plan de déplacements urbains - Mise en révision  
Classification utilisée : 01/04/2004  
Document : 006-240600585-20121008-AOI\_2617-DE-1-1\_1.pdf

**Annexes**

Nombre : 0